

UNION DES COMORES

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA)
Ministère du Tourisme, de l'Économie Bleue et Verte

TERMES DE RÉFÉRENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Études d'Identification et Analyse de Faisabilité Technico-Économique pour le Développement des Compétences dans les Chaînes de Valeur Agri-Business, Tourisme et Économie Bleue et Verte de l'Union des Comores

Intitulé de la mission	Études d'identification et de faisabilité technico-économique pour les compétences dans les chaînes de valeur Agri-Business, Tourisme et Économie Bleue et Verte
Projet	Projet de développement des compétences multisectorielles pour l'emploi et la transformation économique aux Comores (P512649)
Référence de la subvention	Facilité de subvention IDA pour la préparation de projets (GFPP)
Agence d'exécution	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA) / Ministère du Tourisme, de l'Économie Bleue et Verte
Type de mission	Consultant individuel (International/National)
Durée de la mission	Environ 6 mois
Lieu d'affectation	Moroni, Union des Comores (avec missions de terrain dans les îles)
Date de démarrage prévue	Janvier 2026
Date limite de soumission	13 MAI 2026 à 14H 00./Email : projetgfpp@gmail.com

Octobre 2025 – Décembre 2026 | Facilité de subvention pour la préparation de projets (GFPP)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Contexte national

L'Union des Comores est un archipel situé dans l'océan Indien, composé de trois îles principales : Grande Comore (Ngazidja), Anjouan (Ndzواني) et Mohéli (Mwali). Avec une population d'environ 900 000 habitants et un PIB par habitant d'environ 1 500 USD, le pays est confronté à d'importants défis de développement, notamment un chômage élevé – particulièrement chez les jeunes et les femmes –, un dynamisme limité du secteur privé, et une forte dépendance aux transferts de fonds de la diaspora.

La vision stratégique à long terme du gouvernement, le Plan Comores Émergent 2030 (PCE 2030), identifie l'agri-business, le tourisme et l'économie bleue et verte comme des secteurs de croissance prioritaires présentant le plus fort potentiel pour créer des emplois décents et durables, améliorer les revenus des ménages et favoriser la diversification économique. Cependant, d'importants obstacles structurels persistent : inadéquations des

compétences, faiblesse des liens au sein des chaînes de valeur, accès limité au financement, infrastructures insuffisantes et capacités institutionnelles inadaptées qui freinent la productivité et l'investissement privé dans ces secteurs.

1.2 Présentation du projet

La Banque mondiale, en partenariat avec le Gouvernement de l'Union des Comores, prépare le Projet de développement des compétences multisectorielles pour l'emploi et la transformation économique aux Comores (P512649). Le projet vise à amplifier les efforts pour stimuler la croissance tirée par le secteur privé et la transformation économique en développant des compétences ciblées, en renforçant les chaînes de valeur et en tirant parti de la transformation numérique dans les secteurs de croissance clés.

Le projet est soutenu par la Facilité de subvention IDA pour la préparation de projets (GFPP), qui finance les activités préparatoires et diagnostiques requises avant l'approbation du Conseil d'administration, avec un budget de 1 500 000 USD pour la période octobre 2025 – décembre 2026. Parmi les activités financées par le GFPP, 100 000 USD sont alloués aux études d'identification et aux analyses de faisabilité technico-économique pour le développement des compétences dans les chaînes de valeur de l'agri-business, du tourisme et de l'économie bleue et verte.

1.3 Justification de la mission

Des études d'identification et des analyses de faisabilité rigoureuses et fondées sur des données probantes constituent des prérequis essentiels pour concevoir des interventions de développement des compétences ciblées et économiquement rationnelles. Ces études permettront d'identifier les chaînes de valeur à fort potentiel, de cartographier les lacunes en compétences et les besoins en formation au sein de ces chaînes, d'évaluer la viabilité économique des programmes de compétences proposés et de formuler des recommandations opérationnelles pour orienter la conception du projet.

Sans ce fondement analytique, les investissements dans le développement des compétences risquent de ne pas correspondre aux besoins du marché, de manquer les opportunités à plus fort impact ou de faire double emploi avec des initiatives existantes. La mission décrite dans ces Termes de référence est donc essentielle pour garantir que le projet proposé repose sur des données solides et génère des résultats mesurables pour les travailleurs, les entreprises et l'économie comorienne dans son ensemble.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif global de cette mission est de produire des études d'identification rigoureuses et fondées sur des données probantes, ainsi que des analyses de faisabilité technico-économiques, afin d'orienter la conception des interventions de développement des compétences dans les chaînes de valeur ciblées des secteurs de l'agri-business, du tourisme et de l'économie bleue et verte de l'Union des Comores.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Identifier et prioriser les chaînes de valeur les plus prometteuses dans les secteurs de l'agri-business, du tourisme et de l'économie bleue et verte en fonction de leur potentiel économique, de leur capacité d'absorption de l'emploi, de leur dynamisme de croissance et de leur caractère inclusif pour les femmes et les jeunes.
- Mener des analyses complètes des lacunes en compétences et des évaluations du marché du travail au sein de chaque chaîne de valeur priorisée afin d'identifier les déficits de compétences actuels et émergents.
- Évaluer la faisabilité technique et économique des interventions ciblées de développement des compétences, notamment les programmes EFTP, l'apprentissage, la formation en cours d'emploi et les dispositifs de développement de l'entrepreneuriat.

- Recenser et cartographier les prestataires de formation, les programmes et les capacités institutionnelles existants dans les secteurs identifiés, et identifier les opportunités de renforcement ou de mise à l'échelle des initiatives efficaces.
- Formuler des recommandations opérationnelles pour la conception des interventions de développement des compétences, notamment le contenu des programmes, les modalités de prestation, les groupes cibles, les arrangements de gouvernance et les ressources nécessaires.
- Estimer les coûts et les bénéfices attendus (retours économiques) des interventions de compétences proposées afin de permettre des décisions d'investissement éclairées.

3. ÉTENDUE DES TRAVAUX

Le consultant devra réaliser les tâches suivantes, organisées autour de trois composantes thématiques :

Composante A : Chaînes de valeur Agri-Business

A.1 Identification et priorisation des chaînes de valeur

- Examiner les stratégies, plans et études existants sur l'agri-business aux Comores, notamment le PCE 2030, les stratégies du secteur agricole, la documentation du FSRP et les études financées par les bailleurs de fonds.
- Mener des consultations avec les parties prenantes – agriculteurs, agri-entreprises, coopératives, transformateurs agricoles, exportateurs, agences gouvernementales (MAPA, INRAPE) et partenaires au développement – afin d'identifier les chaînes de valeur prometteuses.
- Appliquer un cadre de sélection multi-critères structuré (potentiel économique, intensité en emploi, inclusion genre et jeunesse, résilience climatique, liens avec la transformation numérique) pour prioriser 3 à 5 chaînes de valeur agro-industrielles à fort potentiel (les candidats incluent la vanille, l'ylang-ylang, les clous de girofle, les produits de la noix de coco, la pêche/l'aquaculture, les fruits et légumes et les épices tropicales).

A.2 Analyse des compétences et du marché du travail

- Cartographier les profils professionnels et les exigences en compétences dans les chaînes de valeur agro-industrielles sélectionnées (production, transformation, commercialisation, logistique, contrôle qualité, etc.).
- Mener une enquête structurée auprès des entreprises et des travailleurs dans les chaînes de valeur sélectionnées pour quantifier les lacunes en compétences, évaluer les besoins de formation et identifier les obstacles à la participation à la formation.
- Analyser les schémas d'emploi désagrégés par genre et par âge et identifier les opportunités pour renforcer la participation des femmes et des jeunes dans les segments à plus forte valeur ajoutée des chaînes.
- Évaluer les besoins en compétences numériques liés à l'adoption des technologies agro-tech (agriculture de précision, applications mobiles, plateformes numériques de marché, commerce électronique pour les produits agricoles).

A.3 Évaluation de la faisabilité technico-économique

- Évaluer le paysage institutionnel des prestataires de formation EFTP et agricole aux Comores (public et privé), notamment leurs curricula, leurs capacités, leur statut d'accréditation et leur portée géographique.
- Évaluer la faisabilité des différentes modalités de prestation de formation (EFTP formel, apprentissage, champs-écoles paysans, cours modulaires courts, apprentissage numérique/hybride) dans le contexte agro-industriel.
- Développer des modèles de coûts pour les interventions de compétences proposées et estimer les retours économiques en utilisant l'analyse coûts-bénéfices, incluant les hypothèses sur les salaires, les taux d'emploi et les gains de productivité.

- Évaluer l'environnement réglementaire et politique pour le développement des compétences en agri-business et identifier les réformes nécessaires pour améliorer le cadre habitant.

Composante B : Chaînes de valeur Tourisme

B.1 Identification et priorisation des chaînes de valeur

- Examiner la stratégie nationale de tourisme, les études de marché existantes et les données pertinentes sur les flux touristiques, les recettes et l'emploi aux Comores.
- Cartographier la chaîne de valeur touristique aux Comores, incluant l'hébergement, la restauration, les transports, les services de guidage, les expériences de tourisme culturel et naturel, et les services d'appui.
- Identifier et prioriser 3 à 5 sous-secteurs ou niches touristiques à fort potentiel (p. ex., écotourisme, tourisme marin/plongée, tourisme culturel, tourisme communautaire, tourisme de luxe boutique) à l'aide d'une évaluation structurée de faisabilité et d'attractivité du marché.

B.2 Analyse des compétences et du marché du travail

- Mener une analyse complète des lacunes en compétences pour les sous-secteurs touristiques priorités, couvrant les compétences de service en première ligne, les compétences en gestion et entrepreneuriat, la maîtrise des langues, la culture numérique et la gestion environnementale.
- Enquêter auprès des entreprises touristiques (hôtels, restaurants, opérateurs de voyages, sociétés de guidage) et des travailleurs pour évaluer les compétences actuelles de la main-d'œuvre et identifier les priorités de formation.
- Identifier les opportunités d'intégrer les compétences et le transfert de connaissances de la diaspora dans le développement touristique, notamment en matière de gestion hôtelière, de marketing et de développement de produits.
- Évaluer les dimensions de genre de l'emploi touristique et identifier des stratégies pour promouvoir la participation des femmes dans les rôles de direction et d'entrepreneuriat au sein du secteur.

B.3 Évaluation de la faisabilité technico-économique

- Examiner les programmes de formation hôtelière et touristique existants aux Comores et dans la région de l'océan Indien, et évaluer leur pertinence, leur qualité et leurs liens avec le marché du travail.
- Évaluer la faisabilité de la création ou du renforcement d'un centre de formation en hôtellerie et tourisme aux Comores, notamment les besoins en infrastructure, en personnel, les cadres curriculaires et les modèles de partenariat public-privé.
- Développer des modèles coûts-bénéfices pour les interventions de compétences touristiques proposées, intégrant des estimations des augmentations de revenus, des taux d'emploi et des multiplicateurs des dépenses touristiques.
- Identifier les cadres réglementaires, d'assurance qualité et de certification nécessaires pour améliorer la crédibilité et la portabilité des qualifications touristiques.

Composante C : Chaînes de valeur Économie Bleue et Verte

C.1 Identification et priorisation des chaînes de valeur

- Examiner les stratégies et plans nationaux relatifs à l'économie bleue (pêche, aquaculture, transport maritime, conservation marine) et à l'économie verte (énergies renouvelables, foresterie durable, éco-services, agriculture biologique) aux Comores.
- Cartographier les chaînes de valeur existantes et émergentes de l'économie bleue et verte, en évaluant leur potentiel de marché, leur capacité d'absorption de l'emploi et leur alignement avec les objectifs de résilience climatique et de durabilité.

- Prioriser 3 à 5 chaînes de valeur de l'économie bleue et verte à fort potentiel, avec une attention particulière à la pêche durable et l'aquaculture, les produits touristiques d'origine marine, l'installation et la maintenance des énergies renouvelables, la gestion des ressources côtières et les systèmes agro-alimentaires biologiques/équitables.

C.2 Analyse des compétences et du marché du travail

- Cartographier la structure professionnelle et les exigences en compétences des chaînes de valeur de l'économie bleue et verte sélectionnées, notamment les compétences techniques, managériales et vertes/climatiques.
- Mener des enquêtes auprès des entreprises et des travailleurs pour quantifier les déficits de compétences et évaluer la demande de programmes de formation, y compris les voies d'apprentissage formelles EFTP et informelles/en cours d'emploi.
- Évaluer le potentiel du développement des compétences vertes pour soutenir les engagements des Comores dans le cadre de l'Accord de Paris et des Contributions déterminées au niveau national (CDN).
- Identifier les opportunités de tirer parti des technologies numériques (télédétection, systèmes d'information géographique, plateformes de données océaniques, commerce électronique pour les produits marins) et évaluer les besoins en compétences associés.

C.3 Évaluation de la faisabilité technico-économique

- Évaluer la capacité des institutions de formation existantes à dispenser des programmes de compétences pour l'économie bleue et verte, et identifier les lacunes dans les curricula, les installations, les équipements et les formateurs.
- Évaluer la faisabilité des partenariats public-privé pour la prestation de formations en économie bleue et verte, notamment les modèles impliquant des coopératives de pêche, des ONG de conservation, des entreprises d'énergies renouvelables et des entreprises maritimes.
- Développer des analyses coûts-bénéfices pour les interventions de compétences proposées dans l'économie bleue et verte, incluant des estimations des primes salariales, des améliorations de productivité et des co-bénéfices environnementaux.
- Évaluer les meilleures pratiques internationales et les expériences régionales (p. ex., Maurice, Seychelles, Madagascar, Mozambique) en matière de développement des compétences pour l'économie bleue et verte, afin d'en apprécier l'applicabilité aux Comores.

3.4 Tâches transversales

Dans l'ensemble des trois composantes, le consultant devra également :

- Développer une matrice de priorisation intégrée classant les chaînes de valeur identifiées et les interventions de compétences proposées selon leur impact attendu, leur rapport coût-efficacité, leur faisabilité de mise en œuvre et leur caractère inclusif.
- Évaluer les arrangements institutionnels et de gouvernance nécessaires à la mise en œuvre durable des programmes de compétences proposés, notamment les rôles du gouvernement, des prestataires de formation, du secteur privé et des partenaires au développement.
- Identifier les synergies et les complémentarités entre les trois composantes (agri-business, tourisme, économie bleue et verte) et proposer des packages de compétences intégrées le cas échéant (p. ex., modules partagés sur l'entrepreneuriat, la culture numérique, la gestion financière, la gestion environnementale).
- Réaliser une cartographie des parties prenantes et un plan d'engagement pour assurer l'adhésion des acteurs clés dans les trois secteurs.
- Appliquer un cadre analytique sensible au genre et socialement inclusif tout au long de l'étude, en veillant à ce que les conclusions et recommandations répondent aux besoins et obstacles spécifiques rencontrés par les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

4. MÉTHODOLOGIE

Le consultant adoptera une méthodologie rigoureuse, participative et fondée sur des données probantes, comprenant les étapes suivantes :

1. **Revue documentaire et analyse des données secondaires** : Examen des stratégies nationales pertinentes, des études sectorielles, des enquêtes auprès des ménages et du marché du travail (p. ex., ENSOIP, RGPH), des documents de projets des bailleurs de fonds, de la littérature internationale sur le développement des chaînes de valeur et la faisabilité des compétences, et des données de la statistique nationale (INSEED) et des ministères sectoriels.
2. **Collecte de données primaires** : Conception et administration de questionnaires structurés pour les enquêtes auprès des entreprises (minimum 80 entreprises dans les trois secteurs et les trois îles), les enquêtes auprès des travailleurs (minimum 150 travailleurs), et des entretiens avec des informateurs clés (EIC) auprès d'au moins 40 parties prenantes clés, notamment des responsables ministériels, des prestataires de formation, des associations du secteur privé et des partenaires au développement.
3. **Groupes de discussion (GDD)** : Conduire au minimum 9 groupes de discussion (trois par composante thématique, désagregés par genre et groupe d'âge) dans les trois îles afin de recueillir des perspectives diverses et de valider les conclusions préliminaires.
4. **Cartographie et analyse des chaînes de valeur** : Appliquer des méthodologies d'analyse des chaînes de valeur reconnues (p. ex., M4P, cadre d'analyse des chaînes de valeur de l'OIT) pour cartographier la structure, les acteurs, les liens, les opportunités de montée en gamme et les exigences en compétences de chaque chaîne de valeur priorisée.
5. **Analyse des lacunes en compétences** : Utiliser une approche basée sur les compétences pour comparer systématiquement les compétences demandées par les employeurs avec l'offre actuelle de travailleurs formés, en quantifiant les lacunes par catégorie professionnelle, type de compétence et localisation géographique.
6. **Évaluation de la faisabilité technico-économique** : Appliquer les méthodologies d'analyse coûts-bénéfices (ACB) et de taux de rendement interne (TRI) pour évaluer la viabilité économique des interventions de compétences proposées, en s'appuyant sur des études comparables de la région.
7. **Atelier de validation avec les parties prenantes** : Présenter les conclusions et recommandations préliminaires lors d'un atelier multi-parties prenantes à Moroni (avec participation des trois îles par vidéoconférence) afin de recueillir des retours et valider les conclusions avant de finaliser le rapport.

5. LIVRABLES ET CALENDRIER DE PAIEMENT

Le consultant produira les livrables suivants :

Livrable	Description	Délai	Paiement (%)
D1	Rapport de démarrage : Méthodologie détaillée, plan de travail, instruments de collecte de données et plan d'engagement des parties prenantes.	Fin du mois 1	10%
D2	Rapport intermédiaire – Composante Agri-Business : Résultats préliminaires sur l'identification des chaînes de valeur, l'analyse des lacunes en compétences et l'évaluation de faisabilité.	Fin du mois 2,5	20%
D3	Rapport intermédiaire – Composante Tourisme : Résultats préliminaires sur l'identification des chaînes de valeur, l'analyse des lacunes en compétences et l'évaluation de faisabilité.	Fin du mois 3,5	20%
D4	Rapport intermédiaire – Composante Économie Bleue et Verte : Résultats préliminaires sur l'identification des chaînes de valeur,	Fin du mois 4,5	15%

Livrable	Description	Délai	Paieement (%)
	l'analyse des lacunes en compétences et l'évaluation de faisabilité.		
D5	Projet de rapport final consolidé : Rapport intégré couvrant les trois composantes, l'analyse transversale, la matrice de priorisation et les recommandations. Présenté lors de l'atelier de validation.	Fin du mois 5,5	20%
D6	Rapport final : Rapport final révisé intégrant les retours des parties prenantes, comprenant un résumé exécutif, les chapitres analytiques complets et les annexes. Soumis en anglais et en français.	Fin du mois 6	15%

Tous les rapports devront être soumis en anglais et en français. Le rapport final comprendra : (i) un résumé exécutif (10 pages maximum) ; (ii) les chapitres principaux du rapport pour chaque composante ; (iii) un chapitre sur la matrice de priorisation intégrée et les recommandations ; (iv) des annexes contenant les instruments de collecte de données, les données d'enquête (en Excel), les comptes rendus de consultations avec les parties prenantes et la bibliographie.

6. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES

La mission requiert un Consultant individuel (ou une équipe dirigée par un consultant senior) possédant les qualifications suivantes :

6.1 Qualifications essentielles

- Diplôme universitaire de niveau avancé (Master ou équivalent) en économie, économie agricole, études du développement, politique d'éducation et de formation, économie du travail ou dans un domaine connexe.
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse des chaînes de valeur, les évaluations du marché du travail, la politique et la conception de programmes de développement des compétences, ou les études de faisabilité économique dans des contextes de pays en développement.
- Expérience similaire dans la conduite d'études d'identification et d'analyses de faisabilité technico-économiques pour des programmes de compétences ou d'EFTP, de préférence incluant au moins une mission pour la Banque mondiale ou une autre grande institution multilatérale de développement.
- Expertise reconnue dans au moins deux des trois secteurs cibles : agri-business, tourisme et/ou économie bleue/verte.
- Solides compétences en recherche quantitative et qualitative, notamment en matière de conception et d'administration d'enquêtes auprès des entreprises et des travailleurs, de réalisation d'analyses coûts-bénéfices et d'application des méthodologies d'analyse des chaînes de valeur.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en français ; une connaissance pratique de l'anglais est requise à des fins de rapport.

6.2 Qualifications hautement souhaitables

- Expérience préalable dans les Petits États insulaires en développement (PEID), la région de l'océan Indien ou l'Afrique subsaharienne, notamment dans des contextes fragiles ou post-conflit.
- Connaissance du contexte économique, social et institutionnel comorien, notamment du Plan Comores Émergent 2030.
- Expérience dans la planification du développement des compétences sensible au genre et l'analyse de l'inclusion sociale.
- Familiarité avec les besoins en compétences numériques dans les chaînes de valeur traditionnelles et les secteurs émergents de l'économie numérique.

- Expérience dans la facilitation de consultations multi-parties prenantes et d'ateliers de validation dans des contextes multi-îles ou éloignés.
- La connaissance du comorien (Shikomori) serait un atout.

7. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS ET RAPPORTS

Le consultant sera contracté par et relèvera directement de l'Unité de gestion du projet (UGP) hébergée au sein du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA), qui est l'agence d'exécution principale de la subvention GFPP.

L'UGP assurera la supervision quotidienne et le soutien à la coordination, notamment en facilitant l'accès aux responsables gouvernementaux, aux parties prenantes et aux sources de données pertinentes. Le coordonnateur de l'UGP examinera et approuvera chaque livrable dans un délai de 10 jour ouvrable suivant sa soumission, et le consultant disposera de 5 jours ouvrables pour intégrer les révisions éventuelles.

L'équipe de travail de la Banque mondiale (TTL : Noro Aina Andriamihaja, Tim Kelly, Tahir Akbar) assurera la supervision technique et participera à l'examen des livrables clés (D1, D5 et D6). Le consultant pourra être amené à présenter ses conclusions aux membres de l'équipe de la Banque mondiale lors de leurs missions de supervision.

Le consultant travaillera en étroite coordination avec les institutions homologues suivantes :

- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA)
- Ministère du Tourisme, de l'Économie Bleue et Verte
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
- Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (INRAPE)
- Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Comores (CCIAC)
- Associations du secteur privé dans les secteurs de l'agri-business, du tourisme et de la pêche
- Partenaires au développement concernés (AFD, PNUD, FAO, UE, etc.)

8. DURÉE ET PLAN DE TRAVAIL INDICATIF

La mission devrait durer 40 jours/hommes, étalées sur 4 mois, y compris des missions de terrain dans les trois îles des Comores. Le plan de travail indicatif est le suivant :

Activité	M1	M2	M3	M4	M5	M6	Jours
Revue documentaire et analyse des données secondaires	✓	✓					15
Conception des instruments de collecte de données	✓						8
Missions de terrain – Grande Comore		✓	✓				20
Missions de terrain – Anjouan et Mohéli		✓	✓				15
Rapport de démarrage (D1)	✓						5
Analyse des chaînes de valeur – Agri-Business		✓	✓				15
Rapport intermédiaire – Agri-Business (D2)			✓				8
Analyse des chaînes de valeur – Tourisme			✓	✓			12

Activité	M1	M2	M3	M4	M5	M6	Jours
Rapport intermédiaire – Tourisme (D3)				✓			7
Analyse des chaînes de valeur – Économie Bleue/Verte				✓	✓		12
Rapport intermédiaire – Économie Bleue/Verte (D4)					✓		7
Analyse intégrée et recommandations					✓		8
Atelier de validation des parties prenantes					✓		3
Projet de rapport final (D5)					✓		5
Rapport final (D6)						✓	5

9. PROCESSUS DE SÉLECTION

Les critères d'éligibilité, et la procédure de sélection seront conformes au « **règlement de la Banque Mondiale en Passation des Marchés** (, Edition septembre 2025). La méthode de Sélection sera la sélection de Consultant Individuel (SCI)). Le processus de sélection se déroulera comme suit :

9.1 Publication et manifestation d'intérêt

La mission sera publiée via la plateforme STEP (Systematic Tracking of Exchanges in Procurement) de la Banque mondiale, les canaux de communication officiels de l'UGP et les réseaux professionnels pertinents. Les candidats intéressés sont invités à soumettre une Manifestation d'intérêt (MDI) comprenant :

- Une lettre de motivation (2 pages maximum) expliquant leur aptitude à la mission et leur expertise spécifique dans les secteurs concernés.
- Un curriculum vitae (CV) actualisé détaillant les qualifications académiques, l'expérience professionnelle et les missions antérieures pertinentes (8 pages maximum).
- Les coordonnées de trois références professionnelles pouvant attester de l'expertise technique et des performances du candidat dans des missions similaires.
- Des copies de deux missions similaires récentes réalisées au cours des 7 dernières années (rapports ou résumés exécutifs).

9.2 Critères d'évaluation

Les Manifestations d'intérêt seront évaluées selon les critères suivants :

Critère	Pondération (%)	Score max
Qualifications générales et formation dans les domaines pertinents	20	20
Expérience spécifique en analyse des chaînes de valeur et études de faisabilité	25	25
Expérience en agri-business, tourisme et/ou économie bleue et verte	20	20
Connaissance des pays en développement / PEID / région océan Indien	15	15
Expérience avec la Banque mondiale ou les IMD (procurement et reporting)	10	10
Maîtrise des langues (français requis ; anglais souhaitable)	10	10
TOTAL	100	100

9.3 Sélection et attribution du contrat

Les candidat le mieux classé à l'issue de l'évaluation des MDI sera invité à soumettre une proposition technique et financière combinée. Le candidat retenu sera sélectionné sur la base du mérite technique, la proposition financière n'étant utilisée que pour négocier un contrat équitable et raisonnable.

Le contrat sera un contrat à forfait pour des services de consultance individuelle, structuré autour des six livrables spécifiés à la section 5, avec le paiement lié à l'acceptation des livrables par l'UGP.

10. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Date limite de soumission	À préciser dans l'annonce officielle
Adresse de soumission	Coordonnateur de l'UGP, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA), Moroni, Union des Comores. Courriel : [courriel de l'UGP à confirmer]
Langue de soumission	Français (EDI et propositions) ; anglais (accepté pour le CV et les échantillons)
Enveloppe budgétaire	100 000 USD (toutes charges comprises : honoraires, voyages, per diem et frais divers)
Type de contrat	Contrat de consultance individuelle à forfait
Mode de passation de marchés	Consultant individuel (CI) conformément aux Règlements de passation de marchés de la Banque mondiale
Financé par	IDA – Facilité de subvention pour la préparation de projets (GFPP)
Personne à contacter	Coordonnateur de l'UGP, MAPA – [nom et contact à confirmer]
Chefs d'équipe Banque mondiale (TTL)	Noro Aina Andriamihaja, Tim Kelly, Tahir Akbar

11. INTÉGRITÉ ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le consultant et tout personnel affecté à cette mission doivent se conformer aux Directives anticorruption de la Banque mondiale et aux normes éthiques applicables aux projets financés par la Banque mondiale. Le consultant devra divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel avant l'attribution du contrat et tout au long de l'exécution de la mission.

Toute personne ayant participé à la préparation de la proposition de subvention GFPP, à la note conceptuelle du projet ou aux documents préparatoires connexes du projet P512649 pourrait ne pas être éligible pour concourir à cette mission, à moins qu'une mesure appropriée d'atténuation du conflit d'intérêts ne soit convenue au préalable avec l'UGP et la Banque mondiale.

Le consultant traitera toutes les informations obtenues dans le cadre de cette mission comme strictement confidentielles et ne les divulguera pas à des tiers sans l'autorisation écrite préalable de l'UGP.

12. ANNEXES

Les annexes suivantes seront soumises dans le cadre du Rapport final, ou en accompagnement de celui-ci :

- Annexe 1 : Instruments de collecte de données (questionnaire d'enquête auprès des entreprises, questionnaire d'enquête auprès des travailleurs, guides d'EIC, guide de GDD) en français et en anglais.
- Annexe 2 : Ensembles de données complets des enquêtes auprès des entreprises et des travailleurs au format Excel, nettoyés et étiquetés.
- Annexe 3 : Comptes rendus des consultations avec les parties prenantes (liste des personnes rencontrées, procès-verbaux ou notes de réunion).
- Annexe 4 : Cartographies et diagrammes des chaînes de valeur pour chaque chaîne de valeur priorisée.
- Annexe 5 : Modèles d'analyse coûts-bénéfices détaillés et hypothèses pour chaque intervention de compétences proposée.
- Annexe 6 : Cartographie du paysage institutionnel des prestataires de formation par secteur et par île.
- Annexe 7 : Bibliographie et liste des documents examinés.
- Annexe 8 : Agenda de l'atelier de validation avec les parties prenantes, liste des participants et résumé des retours reçus.

--- Fin des Termes de Référence ---

Union des Comores | Projet de développement des compétences multisectorielles pour l'emploi et la transformation économique
(P512649)

Facilité de subvention IDA pour la préparation de projets (GFPP) | Octobre 2025